



**ÉCOLE-DES-COEURS-VAILLANTS
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Mardi, le 18 novembre 2014
École Cœur-Vaillant**

Présences :

Étaient présentes et présents :

M. Assi Patrice Aye, représentant de la communauté
Mme Natalie Blais, directrice de l'École-des-Cœurs-Vaillants
Mme Marie-Pierre Blanchette, représentante du personnel enseignant
Mme Nancy Bouchard, représentante du personnel enseignant
Mme Édith Brochu, représentante des parents
M. Jasmin Brochu, représentant des parents
Mme Anabel Bujold, représentante du personnel enseignant
Mme Sonia Chenel, représentante de la communauté
M. Serge Dufour, représentant du personnel des services de garde
M. Éric Dupont, représentant des parents
M. Simon Germain, directeur-adjoint de l'École-des-Cœurs-Vaillants (Campanile)
Mme Catherine Girard-Larouche, représentante du personnel enseignant
Mme Éloïse Lajoie, représentante des parents
Mme Annick de Warren, représentante du personnel enseignant
Mme Marie-Ève Jalbert, représentante des parents
Mme Jeneviève Langlois, représentante du personnel des services de garde
Mme Marie-Christine Nolet, représentante de la communauté
Mme Hélène Richard, représentante des parents
M. Denis Royer, représentant de parents

Secrétaire :

Alexie Brind'Amour, stagiaire

Étaient absentes et absents :

Mme Renée Bédard, représentante des parents
Mme Lynda Bouchard, représentante des parents
Mme Michèle Gagnon, représentante du personnel enseignant

1. Ouverture

1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Le président du Conseil d'établissement, M. Denis Royer, constate le quorum et procède à l'ouverture de la réunion.

1.2. Adoption de l'ordre du jour (doc 1 joint)

Mme Natalie Blais suggère d'ajouter le point 10.4 : service de garde pendant la semaine de relâche.

Il est proposé par M. Éric Dupont, appuyé par M. Serge Dufour, d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

2. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 14 octobre dernier : (doc 2 joint)

Il est proposé par Mme Édith Brochu, appuyée par Mme Éloïse Lajoie, d'adopter le procès-verbal tel que modifié.

Mme Natalie Blais nous informe que la campagne de vente de fromages est officiellement lancée.

3. Interventions des commissaires (15 minutes)

Aucune intervention des commissaires.

4. Interventions du public

M. Royer propose de laisser 15 minutes aux parents qui se sont déplacés pour discuter de l'implantation du programme d'anglais intensif à Cœur-Vaillant. Il ajoute qu'aucune décision ou orientation ne sera dégagée au cours de la présente réunion. Il rappelle que la grille-matières sera discutée et adoptée lors de la réunion de février.

Les parents nous informent que l'anglais intensif est une priorité à leurs yeux. Ils souhaiteraient la tenue d'une consultation des parents pour discuter du sujet. Ils voudraient que ce débat soit clarifié et mis en priorité. Ils veulent être informés du dossier davantage, avoir des informations plus claires et nettes en ce qui concerne l'implantation ou non du programme d'anglais intensif. Ils soutiennent que l'anglais est de plus en plus présent dans notre société et dans nos milieux de travail, que le bilinguisme devient donc un besoin de plus en plus présent. Ils mentionnent qu'ils respecteront la décision prise.

Les parents suggèrent qu'il y ait un sondage auprès des parents concernant leur désir de voir s'implanter le programme d'anglais intensif. Ce sondage consisterait en une question

simple concernant un seul sujet. Si la majorité est en faveur, ils demanderaient alors au Conseil de défendre ce dossier. Ils souhaitent que cela se fasse le plus rapidement possible si la réponse est positive, de manière à éviter à certains enfants de changer d'école pour suivre le programme.

Les parents sont conscients que ce dossier contient des points positifs et négatifs, mais que cela pourrait être très bénéfique pour les enfants.

M. Royer suggère que les membres prennent le temps de réfléchir à ce dossier afin de tenir compte de leurs préoccupations et de celles des parents. Cela pourrait impliquer de prévoir du temps à cet effet lors d'une éventuelle rencontre extraordinaire. Le dossier sera discuté lors de la prochaine rencontre du Conseil, en décembre.

5. Informations générales

5.1. Du président;

M. Royer mentionne qu'un document a été envoyé aux membres concernant les sujets qui sont traités par le conseil d'établissement.

5.2. Du représentant du Comité de parents

M. Royer nous fait part des principaux sujets discutés lors du dernier comité de parents, qui a été principalement consacrée à l'élection de représentants au sein de divers comités et instances représentatives. La prochaine rencontre se tiendra le 17 décembre prochain. Les deux priorités du comité de parents sont les suivantes, soit l'aide aux devoirs, ainsi que la révision des aires de déserte et les critères d'inscription.

5.3. Des représentants des membres du personnel

Les représentantes du personnel enseignant de CV mentionnent que le Club Kiwanis ont contacté les magasins Yellow et L'Aubainerie pour fournir des habits de neige aux enfants nouvellement arrivés au pays. M. Royer demande qu'on lui envoie un petit texte de quelques lignes pour partager cette belle activité au comité de parents. Une représentante des services de garde en profite pour nous rappeler que si nous avons des vêtements à donner, ce genre de don est toujours bienvenu. Mme Blais suggère d'envoyer un courriel à ce sujet aux parents qui voudraient se départir de certains articles usagés, mais en bon état.

5.4. Du trésorier

Mme Richard n'a aucune information à nous transmettre pour le moment. Il n'y a eu aucune dépense jusqu'à maintenant.

5.5. De la directrice

Mme Blais mentionne que certains concours permettront à des enseignants de CV et CVC d'aider d'autres écoles, telles que l'École Notre-Dame-de-Foy, qui en a fait la demande. Des ateliers seront offerts par des ~~membres~~ du personnel sur l'entrepreneuriat dans un

cadre parascolaire. Des élèves de 4e année qui ont demandé l'aide de Mme Blais pour un projet entrepreneurial spécial et secret. Elle en est très impressionnée.

M. Germain nous informe que le projet Graine de changement a débuté à CVC. Ce projet pourrait leur permettre d'avoir un potager au printemps dans la cour d'école. Les sorties au PEPS se maintiennent. Les Macbook Pro arriveront en janvier. M. Germain nous informe de la possibilité de développer un projet avec des élèves du programme Protic pour mieux utiliser les Macbook Pro, en faisant des montages vidéo par exemple.

6. Adoption

6.1. Budget 2014-2015 (document remis sur place)

Mme Blais nous présente un document sur les prévisions budgétaires pour 2014-2015. Elle nous présente les changements qui ont été apportés au budget depuis l'année 2013-2014. Puisque le nombre d'élèves total à CV et CVC a augmenté de 25 élèves cette année, le budget a été modifié. Mme Blais nous aurait donc proposé ce budget en juin ou en septembre 2014. Le budget aurait alors été équilibré entre les dépenses et les revenus. Elle nous présente aussi le nouveau budget révisé sur lequel les membres du conseil devront se prononcer. Mme Blais fait état des changements qui ont été apportés au budget 2014-2015, qui est équilibré malgré les modifications apportées.

Il est proposé par Mme Annick de Warren, appuyée par Mme Marie-Ève Jalbert, d'adopter le budget tel que présenté.

7. Approbation

7.1. Horaire allégé pour la journée du 19 décembre : (doc 3 joint)

Il est proposé par M. Éric Dupont, appuyé par Mme Anabel Bujold, d'approuver l'horaire allégé pour la journée du 19 décembre 2014 et ainsi de permettre à l'école de terminer une heure plus tôt.

7.2. Approbations en suspens

M. Germain informe les membres que les classes de Mme Alexandra (6^e année à CVC) et de Mme Élyse (enseignante d'anglais intensif à l'École Jouvence) souhaitent organiser une sortie de fin d'année commune avec leurs deux classes.

Des membres se questionnent sur la pertinence de faire une sortie au centre Laser Quest pour des groupes d'anglais intensif, entre autres parce qu'elle ne reflète pas les valeurs préconisées dans un milieu scolaire. Des membres trouvent que le prix est un peu élevé. M. Germain précise que cette activité fait partie d'un ensemble d'activités choisies en bloc. Il ajoute qu'il s'agit d'un séjour d'une nuitée qui comprend quatre repas et que les déplacements en autobus expliquent les coûts. La vente de fromage peut permettre à certains enfants de diminuer le coût de leur sortie de fin d'année. D'autres membres du conseil mentionnent que les enfants peuvent avoir du plaisir dans ce genre d'activité, mais

sans toutefois reproduire ces comportements dans la vie de tous les jours, d'autant plus qu'il s'agit de laser et non de projectiles.

M. Royer suggère que l'on s'informe s'il est possible de proposer une activité différente pour remplacer l'activité par une autre, sans changer la nature des autres activités choisies.. M. Germain fera des démarches sans qu'il y ait de changement majeur sur le coût final de la sortie. Il fera un suivi à cet effet et en informera la direction de l'École Jouvence. Le dossier sera rediscuté en vue d'une prise de décision lors la réunion du Conseil de décembre

M. Germain nous mentionne que les classes 2e, 3e, 4e, 5e années de CVC souhaitent aller au camp Portneuf pour la sortie de fin d'année, au coût de 73 \$.

Il est proposé par Mme Nancy Bouchard, appuyée par Mme Marie-Pierre Blanchette, d'adopter les propositions de sorties de fin d'années pour les classes de 2^e, 3^e, 4^e et 5^e années.

Les enseignantes de 1^{re} année et de maternelle de CVC nous présentent leur proposition de sortie de fin d'année. Elles nous mentionnent que le coût est de 22 \$ et que les consultations des parents sont positives jusqu'à maintenant.

Il est proposé par M. Éric Dupont, appuyé par Mme Éline Lajoie, d'adopter la proposition de sortie de fin d'année des classes de 1^{re} année et de maternelle.

M. Germain nous fait part des propositions de sorties prévues dans le cadre de la francisation.

Il est proposé par Mme Marie-Pierre Blanchette, appuyée par Mme Hélène Richard, d'adopter les propositions de sorties pour la francisation.

8. Consultation

8.1. Critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire pour 2015-2016 (doc 4 joint)

M. Royer suggère que les membres prennent conscience des documents distribués et qu'ils lui fassent part de leurs commentaires d'ici la prochaine réunion du 16 décembre.

Certaines modifications ont été apportées au document sur les critères d'inscription, M. Royer nous en fait part.

Mme Blais nous mentionne que des classes TSA seront intégrées à l'école CVC pour l'année 2015-2016.. M. Germain mentionne que des membres du personnel de l'École Primevères viendront rencontrer ceux de CVC pour leur faire part de leur expérience et pour répondre à leurs questions.

8.2. Liste des écoles et des centres en opération et leur aire de desserte pour 2015-2016 (doc 5 joint)

M.Royer nous informe qu'une réflexion pourrait être amorcée quant à la révision de certaines aires de desserte.

8.3. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2015-18. (doc 6 joint)

M. Royer fait part des changements apportés au document.

9. Informations

9.1. Bilan de réussite : (doc 8 remis sur place)

Mme Blais nous présente le document *Notre école, notre réussite : Notre convention de gestion et de réussite éducative 2013-2018*. Ce document présente les taux de réussite des élèves aux épreuves de fin d'année, à CVC, CV et dans la CSDD. Taux de promotion des élèves de 4e année en français et en mathématique (CV, CVC, 100 %). Ce document présente aussi la mise en place de moyens pour soutenir les apprentissages et visant l'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements. Mme Blais est très fière des résultats obtenus.

Les membres du personnel scolaire et la direction reçoivent les félicitations de la part des membres du conseil pour les bons résultats obtenus !

9.2. Convention de gestion 2014-2018

Mme Blais informe les membres que toutes les attentes ont été atteintes. Des membres du conseil suggèrent de porter une attention particulière aux bons résultats obtenus et de transmettre ces données aux parents pour souligner l'excellent travail de tous ceux qui y ont contribué. M. Royer suggère d'utiliser le Bavard ou l'Info-parents pour partager cette information.

9.3. Plan d'action pour contrer la violence

Aucune intervention

9.4. Cadre d'organisation des services éducatifs 2015-2016 (doc 7 joint)

M. Royer informe les membres qu'une maternelle 4 ans a été ouverte à Notre-Dame-de-Foy, mais il a été mentionné par le comité de parents qu'il aurait été intéressant que les parents soient mis au courant de cette mesure pour tenter de promouvoir ce projet.

9.5. État d'avancement des travaux relatifs au projet éducatif 2015-2018 de l'École des Cœurs-Vaillants

M. Royer présente un document sur le travail fait par les membres du comité de travail sur le projet éducatif. Ce document contient une proposition concernant les valeurs privilégiées à l'École des Cœurs-Vaillants. Le document qui nous est présenté est plus global et permanent pour permettre aux écoles de l'adapter à leur réalité selon l'année scolaire. M.

Royer nous informe qu'un travail est aussi fait sur les projets de questionnaires. Le Conseil tient à féliciter les membres du comité du projet éducatif pour le travail qui a déjà été fait en lien avec le futur projet éducatif. Les membres du conseil qui font partie du comité rappellent qu'ils sont ouverts aux commentaires et propositions des membres du CE. M. Royer tient à remercier les gens qui ont participé au travail qui a été fait.

10. Varia

10.1. Rencontre du mois de décembre pour les membres du Conseil d'établissement

M. Royer suggère de tenir une activité pour les membres du CE selon le budget disponible. Il fera des vérifications auprès de la trésorière afin de déterminer les différentes possibilités. Il fera un retour aux membres prochainement à ce sujet.

10.2. Résolution pour changement de signature au compte bancaire du Conseil

Sur proposition de Mme Nancy Bouchard, appuyée par Mme Jeneviève Langlois, il est résolu de retirer à titre de signataire du compte bancaire du Conseil d'établissement le nom de Mme Catherine Stein et d'ajouter celui de Mme Hélène Richard. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

10.3. Service de garde semaine de relâche

M. Serge Dufour mentionne que le personnel du service de garde souhaite informer rapidement les parents que le service ne sera pas offert pendant la semaine de relâche, à CV et à CVC. Cette décision a été prise pour des raisons financières puisque le service ne s'autofinance pas lorsque le nombre d'élèves inscrits est de moins de 40 par jour. Certains parents se questionnent sur les options qui s'offrent aux parents qui auraient besoin de ce service. Il est discuté de mettre à la disposition des parents des listes de transport en commun pour les parents qui souhaiteraient inscrire leurs enfants à un même camp. Puisque les parents seront avisés beaucoup plus tôt cette année, il est plausible de croire que les parents seront davantage en mesure de s'organiser pour cette semaine de relâche.

Des démarches seront faites pour publiciser les camps et offrir des solutions de rechange pour aider les parents qui en auraient besoin. Les membres du conseil affirment qu'ils respecteront leur obligation d'informer les parents des autres options qui s'offrent à eux dans un cas comme celui-ci.

11. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Anabel Bujold, appuyée par M. Serge Dufour, de lever la réunion. La réunion est donc levée à 21h35.

Denis Royer, président

Natalie Blais, directrice